

**ORDRE DU JOUR
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 7 AVRIL 2022 A 19H00
A L'ILLIADÉ**

1. Installation de Mme Béatrice LONGECHAL au sein du Conseil Municipal suite à la démission de M. Arnaud DESCHAMPS
2. Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 20 janvier 2022
3. Solidarité de la Ville d'Illkirch-Graffenstaden avec le peuple ukrainien
4. Subventions de fonctionnement – exercice 2022
5. Subventions d'équipement – exercice 2022
6. Garantie d'emprunt à la Coopérative Habitat de l'Ill – Opération UNITHA
7. Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2023
8. Vote des taux de taxes foncières 2022
9. Décision budgétaire modificative N° 1 – exercice 2022
10. Création d'autorisations de programme pour les opérations Hall des sports et Maison de la jeunesse et des associations
11. Transaction – indemnisation de la Société API RESTAURATION pour les redevances dues au titre de l'occupation de la cuisine centrale pendant une partie de la période d'urgence sanitaire instaurée pour faire face à l'épidémie de Covid-19
12. Ecole maternelle de la Plaine : travaux de rénovation thermique
13. Conclusion d'un protocole foncier entre la Ville, l'Eurométropole de Strasbourg et Habitat de l'Ill dans le cadre du projet de renouvellement urbain du quartier Libermann
14. Composition du comité social territorial : fixation du nombre de représentants du personnel, maintien du paritarisme et décision de recueil de l'avis des représentants de la collectivité
15. Avenant N° 3 au contrat de délégation de service public relatif à la gestion des équipements de la petite enfance
16. Renouvellement de la Commission d'Appel d'Offres
17. Fusion des consistoires de Strasbourg, de Sainte-Marie-aux-Mines et de Bischwiller de l'Eglise Protestante Réformée d'Alsace et de Lorraine (EPRAL)
18. Interpellation du groupe « Cultivons notre ville »
Interpellation du groupe « Illkirch-Graffenstaden, c'est ma nature »
19. Communications du Maire
 - a) Décisions prises en vertu de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales
 - b) Compte-rendu sommaire de la réunion du Conseil de l'Eurométropole de Strasbourg du 4 février 2022
 - c) Point de situation sur la SPL L'Illiade